



4 décembre 2014
CAP

Élections de vos représentant-e-s en Commission Administrative Paritaire

- POUR défendre et développer le Service Public
- POUR donner un autre avenir à la Fonction Publique
- POUR l'arrêt des suppressions d'emplois
- POUR des recrutements à hauteur des besoins et la résorption complète de la précarité
- POUR la revalorisation des salaires, de la grille indiciaire et des déroulements de carrière
- POUR le maintien et la reconnaissance des métiers et des qualifications
- CONTRE l'individualisation des rémunérations et des carrières, l'arbitraire et les inégalités
- CONTRE la déshumanisation de la gestion des agents

Votez pour les listes FSU !

Pour voter, utilisez les bulletins de vote fournis par l'administration, sans rajout ni rature.
Attention, le cachet de la poste ne fait pas foi, votre vote doit parvenir à l'administration centrale avant le 4 décembre 2014.

snetap
FSU

snesU.p

U.
FSU.

Snuitam

Snep

La FSU est représentée dans la quasi-totalité des CAP du MAAF

La FSU se bat pour le respect du statut de la Fonction Publique.

Son premier principe veut que les fonctions permanentes soient assurées par des fonctionnaires, dont le statut les protège des pressions et leur assure une carrière. C'est pourquoi le premier combat de la FSU est la lutte contre la précarité et la première de ses revendications reste la titularisation de tou-te-s les contractuel-le-s, vacataires et autres précaires.

La FSU se bat pour l'égalité de traitement entre toutes et tous

C'est pourquoi ses représentant-e-s dans les CAP inscrivent leurs interventions dans la défense collective et individuelle, sans clientélisme ni favoritisme.

Vos représentant-e-s FSU s'assurent que les statuts et les droits des personnels sont respectés. Ils exigent que les décisions de l'administration ne relèvent pas de l'arbitraire et soient expliquées aux agents concernés.

Vos représentant-e-s FSU refusent que les CAP deviennent de simples chambres d'enregistrement des décisions de l'administration. En préparant activement les CAP, en intervenant fortement dans les débats, en développant des arguments et des positions cohérentes, ils sont les garants de la défense collective et individuelle des agents.

Vos élu-e-s FSU vous rendent compte des avis et débats dans les CAP, en vous donnant des informations utiles et complètes. Ils répondent à vos demandes de contacts.

La FSU veut faire reculer l'individualisation

La FSU n'accepte pas les dérives «managériales» en cours dans la Fonction Publique : parcours professionnels individualisés, suivis personnalisés, entretiens individuels, fixation d'objectifs individualisés, rémunérations à la performance (prime de fonction et de résultat, intéressement), modulations individuelles des primes, suivis individualisés de l'activité pour organiser de nouvelles suppressions d'emplois, mobilités considérées comme de nouvelles embauches.

Ces dérives mettent à mal les collectifs de travail et la solidarité, en mettant en concurrence les agents entre eux. Toutes ces mesures remettent en cause la protection statutaire dont bénéficie le fonctionnaire. Petit à petit, ce sont les méthodes du privé qui sont imposées, en totale cohérence avec les objectifs de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et de la privatisation.



**Dès réception du matériel de vote
et avant le 04 décembre 2014
Votez et Faites voter**

Fédération Syndicale Unitaire

Conformément à ses mandats d'unité syndicale, dans certaines CAP, la FSU a activement proposé des alliances à d'autres organisations syndicales (SYAC-CGT ou Sud-Rural) œuvrant pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.